

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trente-sixième session
Genève, 4 – 8 mai 2026

RAPPORT SUR LES FEMMES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : ACTIVITÉS INTERNES ET EXTERNES, ORIENTATION STRATÉGIQUE

établi par le Secrétariat

1. À sa vingt-sixième session tenue du 26 au 30 juillet 2021, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a pris la décision ci-après lors de l'examen du thème "Femmes et propriété intellectuelle" au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Propriété intellectuelle et développement" :

"Le comité a examiné la proposition de suivi du Mexique sur 'Les femmes et la propriété intellectuelle' figurant dans le document CDIP/26/10 Rev. Le comité a approuvé la proposition contenue dans ce document" (paragraphe 7 du [Résumé présenté par la présidente](#)).

2. La proposition de suivi mentionnée, présentée par le Mexique, priait notamment le Secrétariat de mettre en œuvre une série d'actions et prévoyait "de revisiter le thème 'Les femmes et la propriété intellectuelle' de manière périodique, lorsque le Secrétariat de l'OMPI le juge[rait] nécessaire, au titre du point de l'ordre du jour consacré à la propriété intellectuelle et au développement, à partir de la session du printemps 2023 du CDIP".

3. Le présent document porte sur le plan d'action stratégique de l'OMPI pour soutenir les femmes et leur donner des moyens d'action dans le domaine de la propriété intellectuelle, et donne un aperçu de la complémentarité des activités internes et externes de l'Organisation. Il répond également à la demande du comité d'évaluer les autres activités à mettre en œuvre dans ce domaine. Le présent rapport couvre l'année 2025.

I. INTEGRATION DES QUESTIONS DE PARITE ET EFFORTS INTERNES

4. S'assurer que les femmes et les hommes participent de manière égale à l'ensemble des écosystèmes de créativité et d'innovation est au cœur même de la mission de l'OMPI visant à contribuer à l'avènement d'"un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, seraient stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général". Le [Plan stratégique à moyen terme \(PSMT\) pour 2022-2026](#) réaffirme cette vision qui continue d'être mise en œuvre selon plusieurs stratégies, notamment le [Plan d'action de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes](#), la [Politique de l'OMPI en matière d'égalité des sexes](#) et la [Stratégie en matière de ressources humaines pour 2022-2026](#).

5. Ces dernières années, l'OMPI a réalisé des progrès significatifs dans le renforcement de la prise en considération du principe de l'égalité des sexes dans toutes les fonctions de l'Organisation. En 2025, l'Organisation a commencé à produire des rapports dans le cadre du nouveau *Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP) 3.0*, qui introduit un ensemble d'indicateurs plus ambitieux et élargi, comprenant de nouveaux domaines d'évaluation assortis de critères d'éligibilité plus stricts. Même si l'évaluation officielle n'était pas encore disponible au moment de la rédaction du présent rapport, l'OMPI prévoit de maintenir un niveau de performance supérieur à celui des autres institutions techniques du système des Nations Unies, grâce aux efforts constants de l'Organisation dans ce domaine.

6. Plusieurs initiatives ont été lancées en 2025 afin de renforcer la prise en considération de l'égalité des sexes et de l'inclusion dans l'ensemble des activités de l'OMPI. Parmi ces mesures figurait une révision des orientations en matière de codification du *marqueur pour l'égalité des genres*, visant à améliorer la cohérence et la qualité des données lors du suivi des investissements réalisés par l'OMPI en faveur de l'avancement des femmes. L'OMPI a également publié de nouvelles lignes directrices sur l'analyse tenant compte des disparités entre les femmes et les hommes (*Guidance on Gender Analysis*) afin d'aider le personnel à concevoir, mettre en œuvre et évaluer de manière systématique les programmes et projets, pour qu'ils répondent aux besoins des femmes parties prenantes et bénéficiaires.

7. Par ailleurs, l'OMPI a renforcé son dispositif interne en matière d'inclusion ainsi que sa culture institutionnelle inclusive, en consolidant le réseau de coordonnatrices et coordonnateurs pour les questions relatives à l'inclusion. Tout en accordant une place prépondérante à l'égalité entre les sexes, le réseau prend également en considération d'autres aspects de l'inclusion, tels que l'âge, la nationalité et le handicap. Les efforts visant à promouvoir une culture respectueuse et inclusive sur le lieu de travail ont été renforcés grâce à des activités de sensibilisation à la question du respect au travail, menées dans le cadre de la campagne générale *Connect, Belong, Innovate* (Relier, Appartenir, Innover). Ces mesures ont été complétées par l'intégration d'objectifs liés à la culture dans le cadre de gestion des performances de l'OMPI applicable à l'ensemble des fonctionnaires.

8. On a également constaté des progrès dans l'équilibre au sein des structures de gouvernance de l'OMPI. La proportion de femmes parmi les membres élus des bureaux n'a cessé d'augmenter ces dernières années : Dans le cadre des assemblées de l'OMPI, les femmes représentaient 41,6% des membres élus des bureaux en 2025.

II. ORIENTATION STRATEGIQUE

9. L'engagement de l'OMPI à renforcer la participation des femmes dans les domaines de la propriété intellectuelle et de l'innovation s'appuie sur l'IPGAP¹, la première stratégie de

¹ L'OMPI a établi le Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes en 2022. Sa mise en œuvre au niveau interne a débuté au second semestre de 2022.

l'Organisation consacrée au rôle de la propriété intellectuelle dans l'appui aux femmes et aux filles. Lancé en 2023, ce plan d'action a pour vision celle d'un "monde où l'innovation et la créativité des femmes, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général". L'IPGAP définit un cadre pour la collaboration de l'OMPI avec les États membres et les autres parties prenantes, articulée autour de trois piliers : i) renforcer les cadres institutionnels afin de créer des environnements dans lesquels les femmes peuvent participer pleinement à l'innovation (pilier 1); ii) collecter des données et mener des recherches afin de constituer la base factuelle indispensable à l'élaboration de politiques efficaces visant à réduire les disparités entre les femmes et les hommes en matière de propriété intellectuelle (pilier 2); et iii) créer des opportunités pour les femmes et les filles grâce à des projets de l'OMPI axés sur l'impact, portant sur la stratégie de propriété intellectuelle au service de la réussite des entreprises et de l'autonomisation économique (pilier 3). Le renforcement de la communication et de la collaboration a permis d'améliorer la cohérence de l'action au sein de l'Organisation, ainsi qu'avec les États membres, les offices nationaux de propriété intellectuelle et d'innovation, et les partenaires des secteurs public et privé.

10. L'IPGAP a continué d'être étroitement aligné sur le calendrier du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022-2026 de l'OMPI et a été conçu pour s'inscrire dans le prolongement des piliers du PSMT et les compléter. Cet alignement permet à tous les secteurs de l'OMPI de planifier et d'allouer des ressources pour la mise en œuvre de l'IPGAP et des activités connexes concernant les femmes et la propriété intellectuelle dans le cadre de leurs travaux et programmes respectifs.

11. Au cours de la période considérée, l'OMPI a renforcé la sensibilisation des États membres et des milieux de la propriété intellectuelle, tout en continuant d'étendre et de faire évoluer ses activités sur le terrain auprès des entrepreneuses, des petites et moyennes entreprises (PME) et des associations de femmes dans toutes les régions. Ces activités comprenaient notamment des formations sur les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle concernant la protection, la gestion, la commercialisation et l'application des droits, des initiatives de mentorat, ainsi que la création et le maintien de réseaux. L'OMPI a également fait progresser la recherche et la collecte de données, notamment grâce à des événements tels que la deuxième édition de la [Réunion mondiale d'experts en recherche \(GREM\) 2025 sur l'amélioration de la participation des femmes à l'innovation, la créativité et la propriété intellectuelle](#), des études sectorielles sur les femmes dans le domaine des dessins et modèles industriels, ainsi que des documents de travail économiques analysant les disparités entre les femmes et les hommes en matière de dépôt de demandes de brevet. L'OMPI a complété ces efforts en lançant une série de webinaires trimestriels à l'intention des offices de propriété intellectuelle et d'innovation, et en renforçant ses campagnes de sensibilisation à l'échelle mondiale afin de promouvoir des politiques fondées sur des données factuelles, une innovation inclusive et davantage d'opportunités pour les femmes de tirer parti de la propriété intellectuelle en vue de leur autonomisation économique.

12. Pour la première fois, en 2025, la troisième édition du [Colloque sur les femmes et la propriété intellectuelle](#) s'est tenue du 30 avril au 2 mai au siège de l'OMPI à Genève et en ligne, réunissant plus de 120 parties prenantes issues de 64 offices de propriété intellectuelle, ainsi que d'autres représentants gouvernementaux spécialisés dans l'innovation. En tant qu'initiative phare du pilier 1 de l'IPGAP, le colloque a couvert un large éventail de thèmes liés aux politiques, aux données, à la conception des programmes, à la collaboration et à la communication, lors de 10 séances thématiques et d'une allocution liminaire. Ce colloque est le fruit de consultations approfondies, notamment celles menées par quatre groupes de travail composés de bénévoles issus de 12 offices de propriété intellectuelle, qui se sont réunis régulièrement entre décembre 2024 et avril 2025. Les participants du colloque ont échangé des informations sur les pratiques institutionnelles et reçu des conseils pratiques sur l'intégration des politiques visant à soutenir les femmes au sein des offices de propriété

intellectuelle, l'exploitation des données ventilées par sexe, la mise en place d'initiatives de mentorat, l'établissement de partenariats et l'élaboration de plans d'action après le colloque. Par ailleurs, un atelier prospectif intitulé "*IP Offices Enabling the Future of Women and IP*" (Les offices de propriété intellectuelle pour l'avenir des femmes et de la propriété intellectuelle) s'est tenu dans le cadre du colloque. Cet atelier a utilisé des méthodes de planification par scénarios afin d'étudier comment les offices de propriété intellectuelle pourraient renforcer la participation des femmes au système de propriété intellectuelle pendant les 10 prochaines années. Cela incluait une analyse des principaux facteurs de changement et des scénarios d'avenir possibles.

13. Toujours dans le cadre du pilier 1 de l'IPGAP, l'OMPI a continué d'élargir et de renforcer la [base de données de l'IPGAP](#), lancée en 2024, en y intégrant de nouvelles politiques et initiatives visant à réduire les disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine de la propriété intellectuelle. L'OMPI a organisé des réunions trimestrielles régulières avec les offices de propriété intellectuelle et d'innovation dans le cadre de la nouvelle initiative "*Promouvoir les femmes et la propriété intellectuelle : une série de reportages*" (Advancing Women and IP: A Spotlight Series), qui met en avant les bonnes pratiques répertoriées dans la base de données. La [première session](#) de cette série s'est tenue en septembre sous le titre "*Legal and Financial Support for Women Innovators and Entrepreneurs in IP*" (Aide juridique et financière aux innovatrices et aux entrepreneuses dans le domaine de la propriété intellectuelle). Elle portait sur les mécanismes concrets d'aide juridique et financière mis en place aux Philippines et au Chili, tels que l'assistance en matière de brevets, l'appui aux marques et les mesures d'incitation tarifaire, afin de renforcer la participation des femmes aux écosystèmes d'innovation nationaux. La [deuxième session](#), qui s'est tenue en décembre sous le titre "*Mentoring for Success – Building a Future of Women Innovation Leaders*" (Le mentorat, clé de la réussite – Construire l'avenir des femmes leaders de l'innovation), a présenté des modèles de mentorat mis en place en Autriche et au Canada, qui favorisent le développement professionnel des femmes et leur participation accrue aux systèmes de propriété intellectuelle.

14. Afin d'apporter une aide supplémentaire en matière de politiques, l'OMPI a élaboré un guide pratique de 10 pages intitulé "*Stratégies nationales de propriété intellectuelle : Gros plan sur l'inclusion, la diversité et l'égalité des sexes*", destiné à aider les États membres à formuler des stratégies visant à permettre aux parties prenantes défavorisées et sous-représentées, telles que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, ainsi que les peuples autochtones et les communautés locales, de tirer parti des avantages offerts par les écosystèmes de propriété intellectuelle, d'innovation et de création.

15. Dans le cadre du pilier 2 de l'IPGAP, la [deuxième édition de la réunion mondiale d'experts en recherche \(GREM\) de l'IPGAP sur l'amélioration de la participation des femmes à l'innovation, la créativité et la propriété intellectuelle](#) s'est tenue les 24 et 25 novembre 2025, dans le prolongement de la réunion inaugurale de 2024, et a réuni des économistes, des chercheurs et des leaders d'opinion de premier plan issus de toutes les régions, dans le cadre d'un format hybride sur deux jours. Cette réunion a permis de consolider les données disponibles à l'échelle mondiale concernant la participation des femmes à l'innovation et à la propriété intellectuelle, d'étudier les nouvelles méthodologies en matière de collecte de données et de présenter de nouveaux résultats empiriques destinés à orienter l'élaboration des politiques. Cet événement a réuni 21 intervenants et plus de 120 participants, et comprenait une conférence principale intitulée "*Inclusive Innovation and Industry Clusters as Drivers of Growth and Competitiveness*" (L'innovation inclusive et les pôles industriels, moteurs de la croissance et de la compétitivité), ainsi que sept séances thématiques. Cette réunion a permis de présenter de nouveaux indicateurs destinés à mesurer les disparités entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'innovation et de la propriété intellectuelle, de renforcer la collaboration en matière de recherche aux niveaux régional et mondial, et d'élargir un réseau international engagé en faveur de l'innovation et de l'autonomisation économique des femmes.

III. DONNEES, RECHERCHES ET FAITS

16. Tout au long de l'année considérée, l'OMPI a continué d'élaborer de nouvelles méthodologies et analyses sur le thème des femmes, de l'innovation et de la créativité en soulignant la nécessité de collecter des données sur la participation des femmes au système de la propriété intellectuelle pour contribuer à éclairer les responsables de l'élaboration des politiques.

- i) L'OMPI a élargi son enquête phare [WIPO Pulse](#) pour atteindre 35 500 répondants dans 74 pays, dont 49% de femmes. Cette enquête a permis d'obtenir de nouvelles données ventilées par genre sur la connaissance et la perception de la propriété intellectuelle. Dans l'ensemble, aucune différence significative n'a été observée entre les consommatrices et les consommateurs en ce qui concerne les scores de l'indice de sensibilisation ou les perceptions générales. Toutefois, les consommateurs masculins ont obtenu un score légèrement supérieur en matière de connaissance des brevets et des indications géographiques, tandis que les consommatrices ont obtenu un score plus élevé en ce qui concerne les dessins et modèles. Les consommatrices ont également obtenu des scores plus élevés que les consommateurs pour plusieurs indicateurs liés à la perception des droits de propriété intellectuelle. Conformément au pilier 2 de l'IPGAP, l'intégration de données ventilées par genre a permis de mieux cerner les disparités en matière de sensibilisation et de perception de la propriété intellectuelle. Ces indicateurs continueront de figurer dans les prochaines éditions de l'enquête.
- ii) Outre la publication de documents analytiques, l'OMPI a organisé le lancement et la présentation en ligne de l'étude pilote "[Gender Gap in Industrial Designs in the Central European and Baltic States](#)" sur les disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine des dessins et modèles industriels dans les pays d'Europe centrale et les États baltes. Au programme de cet événement figuraient des tables rondes consacrées aux défis auxquels sont confrontés les créateurs ainsi qu'au rôle de l'éducation et de la sensibilisation dans l'autonomisation des femmes dans le domaine des dessins et modèles. Il a ainsi contribué au dialogue politique et à la mobilisation des parties prenantes dans les pays d'Europe centrale et les États baltes, ainsi que dans la région de l'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie centrale (EECCA).
- iii) L'OMPI a mené à bien une nouvelle étude mondiale intitulée [Digital Access to Knowledge and Women in Science](#) (Accès numérique à la connaissance et les femmes dans le domaine scientifique), renforçant ainsi la base de données factuelles concernant les femmes, l'innovation et la propriété intellectuelle. Ses conclusions montrent que l'accès gratuit ou à bas prix à la littérature scientifique favorise considérablement la participation des femmes à la recherche et à la publication universitaire dans un large éventail d'établissements et de pays.
- iv) L'OMPI a organisé des ateliers techniques sur les indicateurs de genre et les méthodologies à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques en matière de propriété intellectuelle en Côte d'Ivoire, au Bhoutan, à El Salvador et en Indonésie.
- v) Une analyse de l'OMPI, intitulée "[Accelerating Harmony : How Music Charts a Path Toward Gender Equality](#), (Accélérer l'harmonie : comment la musique montre la voie vers l'égalité des sexes), a révélé que la part des titres interprétés par des artistes féminines les plus écoutés en streaming a presque doublé depuis 2017. Cela souligne le rôle des plateformes numériques inclusives et des mouvements

tels que #WomenInMusic dans la promotion d'un changement systémique en faveur d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans l'industrie musicale.

- vi) Afin de renforcer les capacités d'analyse de l'OMPI, un boursier à temps plein spécialisé dans la recherche économique sur le genre et l'innovation (2024-2027) et un jeune expert professionnel à temps partiel (2025-2027) ont été recrutés pour faire progresser la recherche économique sur les inégalités entre les sexes dans les domaines de l'innovation et de la propriété intellectuelle.
- vii) L'OMPI a également organisé et animé deux séances sur le genre et la propriété intellectuelle lors de la *European Policy IP Conference 2025*, durant lesquelles des chercheurs universitaires et des décideurs politiques ont travaillé sur des approches fondées sur des données factuelles pour l'élaboration de politiques en matière de propriété intellectuelle visant à soutenir les femmes et la propriété intellectuelle.

IV. ACTIVITES EXTERNES : CREER DES OPPORTUNITES

17. En 2025, l'OMPI a poursuivi la mise en œuvre et l'expansion de projets sur le terrain visant à promouvoir la participation des femmes au système de propriété intellectuelle grâce à des formations ciblées, du mentorat et des initiatives communautaires, conformément au pilier 3 de l'IPGAP. Par exemple, le programme "IP for Her", lancé fin 2025, est une nouvelle plateforme mondiale de l'OMPI dédiée à l'engagement communautaire, spécialement conçue pour soutenir les entrepreneuses, les innovatrices et les créatrices. L'objectif est d'assurer la pérennité des projets menés par l'OMPI ainsi que des activités de renforcement des compétences et des connaissances, en mettant en place un écosystème d'appui continu qui favorise la création de réseaux, l'apprentissage mutuel, la croissance et la mobilisation. S'appuyant sur les succès de 2024, les projets nouveaux et en cours, destinés aux entrepreneuses, aux organismes d'aide aux PME et aux associations de femmes, ont favorisé l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'autonomisation économique des femmes et de l'innovation inclusive.

V. ACTIVITES THEMATIQUES

A. Séances d'échange d'informations sur le thème "Les femmes et la propriété intellectuelle"

18. La septième séance d'échange d'informations sur "Les femmes et la propriété intellectuelle", intitulée *"Réduire les disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle : Les femmes dans le secteur des dessins et modèles"*, s'est tenue en mai 2025 et a réuni plus de 120 parties prenantes du monde entier. Cette session a réuni des créatrices de renom venues du Guatemala, de Jordanie, de la République démocratique populaire lao, du Nigéria et de Pologne, qui ont partagé leurs pratiques recommandées en matière d'autonomisation des femmes dans le domaine des dessins et modèles grâce aux outils de propriété intellectuelle.

19. Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'OMPI a également organisé un webinaire intitulé *"Les femmes innovatrices : Récits authentiques"*, en mars 2025. Cet événement a réuni des femmes innovatrices et des parties prenantes afin de partager des expériences concrètes sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

20. Outre les webinaires thématiques, les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI ont continué à étendre leurs actions de sensibilisation afin de renforcer la participation des femmes. En 2025, le programme de webinaires publics sur le système de Madrid a organisé 42 webinaires en sept langues, touchant 5 282 participants à travers le monde, dont

environ 80% étaient des femmes. En complément, l'OMPI a organisé deux webinaires régionaux à l'intention des femmes des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, intitulés "Les perspectives pour les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle et les avantages du PCT pour les femmes", qui ont porté sur les débouchés pour les femmes dans ce domaine et sur les avantages du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Ces deux sessions ont réuni plusieurs centaines de participantes et ont permis de mieux faire connaître les procédures de dépôt international. En juillet 2025, l'OMPI a organisé un webinaire de lancement consacré à l'accès au marché chinois par l'intermédiaire du commerce électronique, en mettant l'accent sur les aspects liés à la propriété intellectuelle pour les femmes chefs d'entreprise et les PME souhaitant développer leurs activités commerciales à l'international.

21. Afin de mieux mettre en valeur les réalisations des femmes au sein de l'écosystème de l'innovation, l'OMPI a présenté, entre mai et décembre, une série d'exemples de réussite d'entrepreneuses. Ces exemples, provenant de pays tels que le Cambodge, la Chine, l'Indonésie ou encore la Mongolie, montraient comment tirer parti de la propriété intellectuelle pour développer une entreprise.

22. Deux épisodes de la série "[WIPOD – Design Talks](#)" ont mis en lumière le parcours professionnel de créatrices et d'expertes en propriété intellectuelle dans le domaine des dessins et modèles, contribuant ainsi à accroître la visibilité des femmes dans le domaine de la protection des dessins et modèles et dans l'utilisation du système de La Haye.

B. Mentorat et mise en relation

23. Au cours de l'année considérée, l'OMPI a continué à soutenir les femmes chefs d'entreprise issues des peuples autochtones et des communautés locales dans le cadre de programmes de formation, de mentorat et de mise en relation sur mesure consacrés à la propriété intellectuelle. Parmi ces initiatives figurait le [Programme de formation et de mentorat de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales du Pacifique](#), ainsi que des programmes régionaux et sous-régionaux visant à soutenir les femmes chefs d'entreprise en Amérique centrale, au Mexique, en République dominicaine et dans la région andine.

24. L'OMPI a également soutenu d'autres projets concrets destinés aux femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales, grâce à un appui financier du Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle. Ces projets, mis en œuvre dans plusieurs pays, avaient pour objectif de renforcer la capacité des participants à tirer parti des outils de propriété intellectuelle pour soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation et l'accès aux marchés.

25. Grâce au soutien du Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle, l'OMPI a continué d'apporter son aide aux entreprises communautaires de l'État plurinational de Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou, notamment en proposant un mentorat à 18 femmes chefs d'entreprise sur des questions liées à la propriété intellectuelle et à la gestion d'entreprise. À la fin de l'année 2025, certaines entreprises communautaires participantes avaient fait enregistrer des marques collectives, renforçant ainsi leur présence sur le marché. Un volet parallèle axé sur des projets concrets apporte également son soutien aux femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales au Cameroun, au Guatemala, au Mexique, au Népal, au Panama, aux Philippines, en Tanzanie, en Ouganda et au Zimbabwe, en proposant un mentorat à 20 participantes.

26. Afin de consolider les acquis et de pérenniser les réseaux entre les bénéficiaires, l'OMPI a organisé une session d'approfondissement à l'intention des participantes de l'État plurinational de Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou qui avaient pris part au troisième

Programme international à l'intention des femmes chefs d'entreprise consacré à la propriété intellectuelle, destiné aux femmes chefs d'entreprise issues de communautés autochtones et de peuples de montagne. Cette session a permis de dispenser une formation supplémentaire sur mesure afin de répondre aux besoins spécifiques des participantes.

27. L'OMPI a participé à l'événement de réseautage "*Empowering Women in International Law 2025*", organisé par l'Association internationale des femmes juges (AIFJ). Cet événement a réuni des femmes exerçant dans le domaine juridique et des étudiantes en droit international afin de favoriser le mentorat et le partage de données d'expérience. Les conférencières ont échangé avec les participantes en partageant leur expérience et leurs conseils afin d'inspirer la prochaine génération de juristes internationales.

C. Renforcement des compétences et des connaissances

28. L'Académie de l'OMPI a poursuivi ses efforts pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes en matière de connaissances sur la propriété intellectuelle en proposant à la fois des séances de formation à grande échelle et des programmes ciblés et axés sur les résultats, spécialement conçus pour les femmes. Conformément au programme IPGAP de l'OMPI et au cadre UN-SWAP, l'Académie de l'OMPI affiche depuis longtemps d'excellents résultats en matière d'égalité des sexes.

29. Entre 2016 et 2025, l'Académie de l'OMPI a systématiquement fait état d'un équilibre global entre les sexes dans l'ensemble de ses principales formations. En 2025, 166 535 femmes se sont inscrites aux programmes de l'Académie de l'OMPI, notamment au [Programme de perfectionnement des cadres](#), aux [cours d'été](#), aux [Programmes conjoints de master](#), aux [Colloques sur la propriété intellectuelle](#), aux formations proposées par les [Institutions de formation en matière de propriété intellectuelle](#) et au [Programme de formation en ligne sur la propriété intellectuelle](#). Cela représente une augmentation de 63 112 femmes par rapport à 2024, soit une hausse de 46% par rapport aux 136 512 femmes inscrites en 2024.

Programme de l'Académie	Participation des femmes 2024	Participation des femmes 2025
Programme de perfectionnement des cadres	231	124
Cours d'été de l'OMPI	1 443	1 723
Programmes conjoints de master et colloques de l'OMPI sur la propriété intellectuelle	160	222
Programme de formation en ligne sur la propriété intellectuelle	78 180	90 074
Institutions de formation en matière de propriété intellectuelle	56 012	106 995
Nombre total de participantes	136 026	199 138

30. En 2025, l'Académie de l'OMPI a apporté son soutien aux femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment par le biais d'initiatives de formation spécialisées qu'elle a conçues et mises en œuvre :

- i) L'Académie de l'OMPI a accompagné au total 199 138 femmes dans le cadre de l'ensemble de ses programmes d'enseignement et de formation. Parmi l'ensemble des participants aux formations de l'Académie de l'OMPI, 55% étaient des femmes, et 67% de ces femmes avaient moins de 35 ans. Parmi les participantes, 64% étaient des professionnelles et 36% des étudiantes; 26% travaillaient dans des PME. À noter que 83% des participantes provenaient de pays en développement, ce qui souligne l'engagement constant de l'Académie de l'OMPI en faveur d'un accès inclusif à la formation en matière de propriété intellectuelle. Dans

le cadre des programmes de l'Académie de l'OMPI, les participantes ont renforcé leurs compétences pratiques dans des domaines clés de la propriété intellectuelle, notamment les brevets, les marques, le droit d'auteur, le dépôt de demandes internationales de brevet, les licences et la commercialisation, ainsi que la propriété intellectuelle dans le domaine des technologies émergentes. Pour les femmes issues des PME, la formation comprenait à la fois des cours généraux et des cours de perfectionnement, permettant ainsi de passer des connaissances de base en matière de propriété intellectuelle à la gestion appliquée et à l'utilisation stratégique de celle-ci.

- ii) L'Académie de l'OMPI a continué à renforcer les capacités de direction et de gestion de la propriété intellectuelle chez les femmes scientifiques. En septembre, un Cours d'encadrement sur la propriété intellectuelle destiné aux femmes scientifiques s'est tenu en présentiel en République de Corée, réunissant 20 femmes scientifiques lauréates issues de 14 pays. Par ailleurs, un *Cours d'encadrement en ligne* et des *Cours magistraux sur la propriété intellectuelle destinés aux femmes scientifiques* se sont tenus entre janvier et avril, réunissant 25 femmes scientifiques issues de 12 pays.
- iii) L'Académie de l'OMPI a prêté appui à des femmes autochtones et des femmes professionnelles dans plusieurs régions en proposant des formations sur mesure et inclusives. En Colombie, un programme sur mesure de formation en ligne sur la propriété intellectuelle a été mis en place à l'intention d'artisans autochtones Wayuu, au bénéfice de 40 participantes. Par ailleurs, un cours d'enseignement à distance personnalisé sur la propriété intellectuelle, dispensé en espagnol et destiné aux femmes professionnelles issues de PME, a été proposé à la Communauté andine, touchant 1 142 participantes, dont 488 issues de PME.
- iv) L'Académie de l'OMPI a également organisé des séances de formation à l'intention des fonctionnaires dans le cadre de ses programmes destinés aux institutions universitaires et de ses programmes de perfectionnement des cadres. Sur les 213 fonctionnaires ayant suivi ces formations, 97 étaient des femmes, soit 45% des participants.
- v) Le taux de participation des femmes est resté élevé dans l'ensemble des programmes d'enseignement supérieur et de formation avancée de l'Académie de l'OMPI. Les programmes conjoints de master soutenus par l'Académie de l'OMPI ont accueilli 211 participantes, soit 58% de l'ensemble des participants, et 52 bourses de l'OMPI ont été attribuées à des femmes. Le *Cours sur le droit des brevets et la santé publique mondiale organisé par l'OMPI et la faculté de droit de Harvard* a bénéficié à 523 femmes, soit 52% de l'ensemble des participants. Le *Colloque OMPI-Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle* a permis à 11 femmes d'en bénéficier, soit 42% des participants.
- vi) Au total, 1 723 femmes issues de 72 pays ont bénéficié de la formation dispensée dans le cadre du *programme des cours d'été de l'OMPI*. Elles représentaient 62% de l'ensemble des participants, et neuf d'entre elles ont obtenu une bourse de l'OMPI. Dans le cadre du programme des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle, la proportion de femmes parmi les participants aux trois modules de formation des formateurs a atteint 55%, et elle s'est élevée à 50% dans les 16 autres initiatives de formation conjointes.
- vii) L'Académie de l'OMPI a lancé un nouveau programme de renforcement des capacités visant à renforcer les moyens d'action des femmes africaines spécialisées

dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), en partenariat avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Le programme combinait différentes modalités d'apprentissage, notamment une formation en ligne et un atelier en présentiel, ainsi qu'un volet structuré de mentorat et d'accompagnement, afin de renforcer les connaissances des participants et leur maîtrise pratique de la propriété intellectuelle pour favoriser la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

- viii) L'Académie de l'OMPI a continué à développer les possibilités de formation en matière de propriété intellectuelle pour les femmes à travers le monde. Parmi les activités organisées figuraient des cours magistraux sur la propriété intellectuelle dans le cadre des programmes "eTrade for Women" de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en Amérique latine et dans la région Asie et Pacifique², ainsi que des formations d'encadrement destinées aux femmes scientifiques, dispensées à la fois en présentiel et en ligne, dont ont bénéficié 45 femmes issues de 26 pays.

D. Prix mondiaux de l'OMPI

31. Les Prix mondiaux de l'OMPI sont restés un programme phare. Ces prix distinguent les start-up et les PME qui utilisent la propriété intellectuelle de manière stratégique pour développer leur activité, être compétitives à l'échelle internationale et avoir un impact. Le programme est ouvert à tous, mais il met particulièrement l'accent sur la promotion des femmes chefs d'entreprise et des PME dirigées par des femmes grâce à des actions de sensibilisation ciblées, une visibilité accrue et une reconnaissance spécifique, notamment par la création d'une nouvelle catégorie de mention spéciale pour la "*Meilleure entrepreneuse*".

32. Parmi les 30 finalistes, six étaient des entreprises dirigées par des femmes, et cinq des dix lauréats des [Prix mondiaux de l'OMPI 2025](#) étaient des entreprises dirigées par des femmes. Par ailleurs, deux mentions spéciales ont été décernées à des femmes occupant des postes de direction : "*Meilleure entrepreneuse de l'année*" et "*Meilleur jeune entrepreneur de l'année*". Les lauréats ont bénéficié d'un programme de mentorat structuré et d'un accompagnement à l'accélération d'une durée de six à douze mois, portant notamment sur la stratégie en matière de propriété intellectuelle, la croissance de l'entreprise, l'internationalisation, la préparation à la recherche d'investisseurs et les partenariats.

E. Journée internationale des femmes

33. Le 8 mars 2025, l'OMPI a célébré la Journée internationale des femmes en soulignant à cette occasion le rôle essentiel de la propriété intellectuelle dans la stimulation de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la créativité des femmes. En collaboration avec 60 autres offices de propriété intellectuelle, l'OMPI a publié un [message commun](#) sur le thème "*Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation*", réaffirmant ainsi son engagement commun à promouvoir les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle, à soutenir les programmes de mentorat et d'éducation, et à générer des analyses fondées sur des données afin de contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

34. Pour marquer cette occasion, l'Académie de l'OMPI a octroyé des bourses à 490 étudiantes remplissant les conditions requises, réparties dans l'ensemble de ses programmes à travers le monde. Cette initiative vise à élargir l'accès des femmes à la

² Vingt-quatre femmes en Amérique latine et 22 femmes dans la région Asie et Pacifique.

formation en matière de propriété intellectuelle et aux possibilités de renforcement des capacités dans toutes les régions.

35. L'OMPI a également publié un épisode de sa série "Mission Imagination" mettant en avant des femmes innovatrices dans le domaine des technologies vertes. Cet épisode, intitulé "[Surmonter les obstacles à la recharge des véhicules électriques grâce aux technologies intelligentes](#)", mettait en vedette le cofondateur de Beijing Shiji-Yunan New Energy. Cet épisode, qui s'est articulé autour d'une discussion sur l'innovation, l'entrepreneuriat et la propriété intellectuelle, a examiné le rôle des femmes innovatrices dans la réponse aux défis mondiaux de la durabilité. Cet épisode s'adressait au grand public, en particulier aux femmes de moins de 35 ans, aux PME dirigées par des femmes, aux femmes chefs d'entreprise, aux femmes travaillant dans le secteur de la création et aux femmes inventrices.

F. Innover pour relever les défis mondiaux

36. Afin de promouvoir l'innovation pour relever les défis mondiaux, l'OMPI a poursuivi le développement de sa série "[Créatrices de technologies vertes](#)". Cette initiative met en avant des innovatrices et des entrepreneuses du secteur des technologies vertes en présentant leurs inventions, leur parcours entrepreneurial et leur expérience dans le domaine des technologies respectueuses de l'environnement et de l'innovation.

37. Au cours de la période considérée, l'OMPI a continué à soutenir le *programme novateur de bourses d'innovation en matière de santé mondiale*, en partenariat avec le programme Biodesign du Département indien de biotechnologie et les Instituts indiens de technologie de Mumbai et de Delhi. Cette bourse soutient les innovateurs dans le développement de technologies médicales adaptées aux milieux disposant de ressources limitées. En 2025, l'OMPI a parrainé deux boursiers, dont une innovatrice nigériane. Ce programme permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour déployer à grande échelle des technologies de santé et adapter les innovations aux contextes locaux, contribuant ainsi à la mise en place d'écosystèmes d'innovation en matière de santé plus inclusifs et plus résilients grâce à une utilisation stratégique de la propriété intellectuelle.

38. Le [programme "Développez votre propriété intellectuelle"](#) a aidé les innovateurs dans le domaine des technologies de pointe, notamment les femmes chefs d'entreprise et les femmes scientifiques, à intégrer des stratégies de propriété intellectuelle dès les premières étapes de la commercialisation. Ce programme a été mis en œuvre en Afrique du Sud, à Sri Lanka et en Thaïlande.

39. En mars 2025, l'OMPI a participé à un événement organisé dans le cadre du *Forum des Nations Unies sur les océans*, co-organisé par la CNUCED et la Mission permanente du Chili auprès de l'OMC, intitulé "*Les femmes à la barre de l'économie bleue*". Cet événement a permis à l'OMPI de faire part de son point de vue sur le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de la participation des femmes aux activités économiques liées à l'océan. Les discussions ont permis de reconnaître la contribution des femmes à l'économie bleue, d'examiner les défis et les opportunités liés à la création de valeur ajoutée et à une participation équitable, et d'identifier des stratégies concrètes pour renforcer davantage l'engagement des femmes dans ce secteur.

G. Les femmes dans le règlement des litiges de propriété intellectuelle et l'appareil judiciaire

40. L'OMPI a continué à promouvoir l'équilibre entre les sexes dans le domaine du règlement des litiges. Dans environ 40% des affaires traitées, elle a désigné des femmes comme médiatrices ou arbitres. L'équilibre entre les sexes s'est également reflété dans les structures de gouvernance, les femmes représentant 45% des membres du Comité consultatif de

médiation et d'arbitrage de l'OMPI pour la période d'établissement des rapports et de suivi 2025-2027.

41. L'OMPI a poursuivi ses efforts visant à renforcer l'équilibre entre les sexes au sein de la liste des experts en règlement de litiges relatifs aux noms de domaine de l'OMPI, notamment en améliorant la visibilité et le suivi de la représentation des sexes dans les rapports pertinents. En 2025, cela a notamment donné lieu à la publication d'un "*Rapport sur la répartition par sexe des experts de l'OMPI en matière de noms de domaine*". Le Centre d'arbitrage et de médiation a également continué à intégrer la perspective de l'égalité des sexes dans la sélection des intervenants et des experts pour ses activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, afin de garantir une représentation équilibrée lors des événements organisés en 2025 et prévus pour 2026.

42. L'OMPI a contribué à sensibiliser le public à la question de l'égalité des sexes à l'occasion de la Journée internationale des femmes juges. Un [article consacré à ce sujet](#) a mis en lumière le parcours professionnel et les réflexions de femmes juges et greffières adjointes du Canada, du Salvador, de la République de Corée et de la République-Unie de Tanzanie.

VI. ACTIVITES REGIONALES

a) Afrique

43. Le projet intitulé "*Propriété intellectuelle et femmes artisanes en Mauritanie : valorisation des perles de Zouerate*" a été mis en œuvre entre septembre 2024 et juin 2025. Ce projet a permis de soutenir 35 artisanes et associations de femmes de Zouerate (Mauritanie), afin de protéger et de valoriser les perles de Zouerate grâce à des stratégies de marque collective et à une utilisation efficace des instruments de propriété intellectuelle.

44. Dans le prolongement de ses actions antérieures en faveur des femmes dans le secteur agroalimentaire, l'OMPI a lancé le "*Projet de pérennisation de la transformation des entreprises – suites du programme de mentorat et d'accompagnement à l'intention des femmes dans l'agro-industrie : les cas du Mali et du Niger*", mis en œuvre entre juillet et décembre 2025. Le projet a aidé 100 entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes, sélectionnées à cet effet, à renforcer leur compétitivité grâce à une utilisation efficace de la propriété intellectuelle. Grâce à l'apprentissage par les pairs, à un accompagnement continu et aux conseils d'experts de l'OMPI, les participantes ont pu déposer des marques et des noms commerciaux, et formaliser leurs PME.

45. Au Nigéria, le projet de l'OMPI sur la création de marques pour les PME a apporté son soutien à 45 entreprises dirigées par des femmes dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), des cosmétiques, ainsi que de l'alimentation et des boissons. Grâce à un mentorat axé sur la propriété intellectuelle, le projet a permis de renforcer l'identité de marque et la compétitivité à l'échelle mondiale. L'OMPI a également encouragé la participation des filles dans le domaine technologique grâce au concours "*National Girls in ICT Competition*" (Concours national sur les filles et les TIC) organisé au Nigéria, dont ont bénéficié 60 lycéennes. Par ailleurs, l'OMPI a organisé le 6 mars le "*Sommet d'affaires annuel sur la propriété intellectuelle et les femmes*", offrant aux entrepreneuses, aux innovatrices et aux créatrices des perspectives stratégiques sur la manière d'utiliser la propriété intellectuelle pour renforcer la compétitivité et l'innovation au sein des entreprises dirigées par des femmes.

46. Du 2 au 4 septembre, l'OMPI a fourni un appui aux activités préparatoires du *projet TRAKAGI* (savoirs traditionnels et indications géographiques) dans le sud-ouest du Nigéria. Le but de cette initiative était de sensibiliser aux questions de propriété intellectuelle et de renforcer les capacités en matière d'indications géographiques, ainsi que de donner des moyens d'action à 300 entrepreneuses dans le secteur des textiles batik de type Adire. En

combinant le soutien à l'artisanat traditionnel avec des conseils pratiques sur l'exploitation des indications géographiques, l'objectif du projet était de promouvoir l'authenticité, la qualité et l'identité singulière de leurs produits.

47. Dans la région de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), une série d'ateliers pratiques sur la propriété intellectuelle ont été organisés au Cameroun entre octobre 2025 et janvier 2026 à Douala, Yaoundé et Ngaoundéré. Environ 30 entrepreneuses ont été formées dans chaque ville sur une période de trois jours. Lors de chaque atelier, 25 femmes ont également bénéficié d'entretiens individuels de diagnostic préalable avec un expert en propriété intellectuelle. Ces activités ont permis de fournir une orientation pratique, des diagnostics et des conseils sur mesure pour renforcer les stratégies de propriété intellectuelle des PME dirigées par des femmes.

48. En Côte d'Ivoire, l'OMPI a soutenu un projet de marque collective dans le secteur du beurre de karité. Les participants étaient principalement des productrices, des préparatrices et des revendeuses. Le projet a permis de remédier à l'absence d'identité unifiée et de stratégie de marque en facilitant la création d'une marque collective et d'une identité visuelle pour la Fédération des productrices de karité de Côte d'Ivoire (FEPROKA-CI). Un concours de dessins et modèles pour l'identité visuelle s'est achevé en décembre et un projet gagnant a été sélectionné parmi 115 propositions. L'initiative a contribué à renforcer les instruments de promotion des marques collectives afin d'améliorer la commercialisation et la visibilité sur le marché pour les femmes dans la chaîne de valeur du beurre de karité.

49. À Djibouti, le projet "*IP for Her. An IP journey from Hand to Brand for Women Artisans*" (La propriété intellectuelle pour elles – Accompagner les femmes artisanes sur la voie de la propriété intellectuelle, de la création manuelle à la création de marques) a été mis en œuvre de novembre 2024 à janvier 2026. Il a permis d'aider 15 artisanes locales grâce à la formation et au mentorat. Certaines participantes ont également bénéficié d'un mentorat individuel pour renforcer leurs capacités en matière de création et de commercialisation de produits³.

b) Pays arabes

50. En Algérie, l'OMPI a soutenu des artisanes rurales dans le cadre d'initiatives de marques collectives pour les tapis de Babar et de Ghardaïa, ce qui a permis à plus de 90 artisanes d'en bénéficier directement et à plus de 540 membres de la communauté de bénéficier d'une formation, d'une stratégie en matière de marques et d'un appui à la commercialisation. La mise en œuvre progressive comprenait : i) des ateliers de gestion de la propriété intellectuelle, auxquels ont participé quatre femmes sur 16 participants; ii) des activités dans le domaine des marques collectives pour les tapis, mises en œuvre de 2023 à 2025 pour les tapis de Babar et en 2024 et 2025 pour les tapis de Ghardaïa, y compris des sessions de formation réservées aux femmes et un appui ciblé aux groupes dirigés par des femmes pour le dépôt de demandes d'enregistrement de marques collectives; et iii) des modules de formation des formateurs des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle en 2024 et 2025, auxquels ont participé 30 femmes sur 63 participants.

51. Le projet sur "*La propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneuses*" a été mis en œuvre en Irak d'avril à juin 2025. Il avait pour but de mettre en place un système d'appui local visant à faciliter la gestion et la commercialisation des droits de propriété intellectuelle par les entreprises dirigées par des femmes dans les communautés locales et à renforcer les liens entre leurs activités de production et la propriété intellectuelle. Dans le cadre de ce projet, huit entrepreneuses ont bénéficié d'un mentorat en arabe sur la propriété intellectuelle, la stratégie en matière de marques et la commercialisation. Une personne a ensuite fait

³ Le projet est géré par l'équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national.

enregistrer un dessin ou modèle industriel, commencé à créer sa propre marque et participé, en octobre, à un événement interrégional de l'OMPI au Caire (Égypte).

52. En Tunisie, l'initiative "*IP for Her*" de l'OMPI était en cours de mise en œuvre en 2025 et soutenait 35 artisanes dans le secteur de l'artisanat. Ce projet a permis de renforcer la protection et la commercialisation de leurs produits grâce à des activités de renforcement des capacités et à un appui en matière de gestion des marques, améliorant ainsi leur capacité à tirer parti des outils de propriété intellectuelle⁴.

53. Le "*Forum interrégional sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat féminin pour les pays arabes et asiatiques*" s'est tenu en octobre. Il a réuni 23 entrepreneuses des pays arabes et asiatiques⁵ afin qu'elles puissent échanger leurs données d'expérience, leurs pratiques recommandées et les enseignements tirés de leur parcours, en tant que bénéficiaires des projets et initiatives de l'OMPI. Outre le fait de favoriser l'apprentissage par les pairs, cet événement a permis de mettre en avant des exemples de réussite et a marqué une étape décisive dans le lancement de la plateforme "*IP for Her*" de l'OMPI, conçue comme un pôle mondial dédié à la création de réseaux, à l'apprentissage et à la collaboration⁶.

c) Asie et Pacifique

54. L'OMPI a mis en œuvre le "*Programme de l'OMPI de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneuses des peuples autochtones et de communautés locales*" dans la région du Pacifique, fournissant ainsi un appui à des entrepreneuses autochtones originaires des Fidji, de Kiribati, de Nioué, des Palaos, de Papouasie–Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Îles Salomon et de Vanuatu. La phase de formation s'est déroulée du 24 au 28 mars, suivie d'une phase de mentorat d'un an. Seize entrepreneuses ont bénéficié d'un mentorat sur des questions liées à la propriété intellectuelle et à la gestion d'entreprise. D'autres ateliers d'approfondissement sont prévus pour 2026.

55. Par ailleurs, plusieurs initiatives nationales ont été mises en place pour renforcer l'entrepreneuriat féminin et les industries de la création. Aux Fidji, les activités menées entre novembre et décembre ont permis d'accompagner 25 entrepreneuses et artisanes grâce à une aide en matière de gestion des marques et à des conseils pratiques sur les outils de propriété intellectuelle. Aux Maldives, une initiative de soutien aux industries de la création mise en œuvre de mai à décembre a bénéficié à 50 PME et comprenait des volets de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle, visant à améliorer les voies de commercialisation pour les créateurs et les entrepreneurs, en mettant l'accent sur une participation inclusive. Au Cambodge, un projet de renforcement des capacités d'une durée de quatre mois a permis à 40 lycéennes de se former dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), et de l'innovation numérique grâce à la formation sur la propriété intellectuelle et au mentorat. Par ailleurs, un concours de présentation de projets a été organisé autour des logiciels, de l'intelligence artificielle et des applications mobiles.

56. Au Japon, l'OMPI a mené de nombreuses actions de sensibilisation visant à promouvoir le rôle des femmes dans l'innovation. Ces activités ont inclus : i) la participation à une table ronde lors de l'"*Expo Osaka 2025 sur les femmes et les jeunes*" en octobre, qui a rassemblé 20 femmes sur place et plus de 150 en ligne; ii) une conférence publique à l'Université chrétienne féminine de Tokyo devant environ 150 étudiantes; iii) un dialogue public-privé à Yokohama, reliant les technologies japonaises et la propriété intellectuelle aux besoins des

⁴ Le projet est géré par l'équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national.

⁵ Les participants venaient de Bahreïn, du Bangladesh, de Djibouti, d'Égypte, d'Indonésie, d'Irak, de Jordanie, du Liban, du Maroc, du Népal, d'Oman, du Pakistan, de Sri Lanka, de Tunisie et du Viet Nam.

⁶ Le projet est géré par l'équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national.

femmes en matière de santé et d'assainissement dans les pays africains⁷, qui a bénéficié à environ 100 000 femmes et filles; iv) des événements de sensibilisation aux STIM à l'intention des filles, qui ont été suivis par plus de 230 élèves; et v) le concours de présentations pour les jeunes "Show and Tell", mettant en avant des femmes modèles et réunissant 20 femmes en présentiel et plus de 100 participantes en ligne.

57. En Chine, l'OMPI a organisé des tables rondes de haut niveau et des visites d'étude auxquelles ont participé plus de 60 innovatrices, scientifiques et entrepreneuses. Une table ronde historique intitulée "*Colloque pour les inventrices, les femmes de science et les entrepreneuses dans la nouvelle ère*", s'est tenue à Pékin et a réuni environ 60 personnes. L'OMPI a également organisé une visite d'étude pour une vingtaine de professeurs et d'étudiants universitaires, dont une quinzaine de femmes. Cette visite était axée sur les carrières dans le domaine de la propriété intellectuelle, les tendances en matière d'innovation et l'autonomisation des jeunes.

58. En République démocratique populaire lao, l'OMPI a soutenu un projet sur la gestion collective et la commercialisation des indications géographiques "*Houaphanh Silk*" et "*Luang Prabang Silk*". Mis en œuvre de janvier 2024 à décembre 2025, le projet a permis de renforcer les connaissances et l'utilisation efficace des indications géographiques chez les producteurs, les inspecteurs, les membres d'associations et les parties prenantes concernées; il a facilité l'amélioration des systèmes de contrôle interne et de certification et contribué à constituer un réseau d'experts nationaux formés dans le domaine des indications géographiques et d'inspecteurs internes afin de renforcer la durabilité. Il y a eu plus de 40 femmes bénéficiaires dans la province de Luang Prabang et plus de 50 dans la province de Houaphanh.

59. Entre décembre 2024 et juin 2025, une série d'ateliers organisés par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) intitulée "*Gearing Towards a Data-Driven IP Strategy*" (Vers une stratégie de propriété intellectuelle fondée sur les données) a été dispensée au Brunéi Darussalam, aux Philippines, en République démocratique populaire lao et en Thaïlande, permettant à 173 femmes de bénéficier d'une formation sur l'utilisation stratégique des données relatives à la propriété intellectuelle dans la prise de décision des entreprises. Dans le cadre des efforts de renforcement des capacités, des séminaires régionaux sur le PCT ont également été organisés afin de renforcer les compétences techniques des examinatrices de brevets des offices de propriété intellectuelle des pays de l'ASEAN. Par ailleurs, un webinaire sur le système de Madrid destiné aux utilisateurs confirmés a été organisé à l'intention des juristes de la région de l'ASEAN; parmi les 91 participants, on comptait 40 femmes. Un séminaire régional de formation sur le PCT à l'intention des examinateurs de brevets des pays de l'ASEAN a permis de renforcer les capacités en matière d'examen; 12 des 16 examinateurs participants étaient des femmes.

d) Amérique latine et Caraïbes

60. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'OMPI a encouragé l'innovation tenant compte des questions de genre grâce au "*Projet d'accélération de WIPO GREEN sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique*". Les activités privilégiaient le repérage et le soutien des entreprises agricoles dirigées par des femmes qui cherchaient à acquérir des technologies. Les entreprises dirigées par des femmes représentaient deux participants sur 10 en Argentine, trois sur 17 au Brésil, deux sur huit au Chili et cinq sur 19 au Pérou. En outre, les demandes de financement adressées au fonds fiduciaire mondial du Japon ont introduit une approche améliorée pour identifier et promouvoir les coopératives dirigées par des femmes en tant que modèles d'innovation inclusive.

⁷ Notamment l'Éthiopie, Madagascar et la République démocratique du Congo.

61. La première phase du programme “WEP MexCard” a été mise en œuvre pour soutenir les entrepreneuses autochtones du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, de la République dominicaine et d’El Salvador. Le projet visait à donner des moyens d’action aux femmes des communautés autochtones grâce à une utilisation stratégique de la propriété intellectuelle. Les activités de formation et de mentorat ont permis de renforcer les capacités des participantes à protéger leurs actifs de propriété intellectuelle et à commercialiser leurs produits, tout en tenant compte des enjeux sociaux, économiques et structurels propres à ces communautés.

62. La quatrième édition régionale du projet “*Les femmes et la gestion de la propriété intellectuelle dans le domaine des STIM*” s’est déroulée de septembre à décembre, au profit de 50 chercheuses en Colombie, en Équateur et au Guatemala. Le projet proposait une formation personnalisée, un mentorat rapide et l’élaboration d’une stratégie individuelle en matière de propriété intellectuelle. Il a permis de renforcer les compétences en matière de gestion de la propriété intellectuelle des femmes dans les domaines des STIM, de favoriser l’alignement des stratégies de propriété intellectuelle sur les objectifs des entreprises et d’encourager les partenariats entre les institutions chargées de la propriété intellectuelle et les organisations agissant en faveur des innovatrices.

63. Au niveau régional, l’OMPI a organisé une “*réunion régionale sur la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes pour l’Amérique latine et les Caraïbes*” en ligne au mois de décembre. La réunion a rassemblé des représentants des offices de propriété intellectuelle et des missions gouvernementales afin d’évaluer les disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine de l’innovation et de discuter des réponses politiques à apporter. Quatorze pays d’Amérique latine et des Caraïbes y ont participé⁸.

64. Le projet sur “*la propriété intellectuelle à l’intention des entrepreneuses dans les Caraïbes*” a été mis en œuvre d’août à décembre, fournissant un appui global au renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle à 42 entreprises dirigées par des femmes à Antigua-et-Barbuda, à la Barbade et à Saint-Kitts-et-Nevis. Le projet comprenait un mentorat, des diagnostics de propriété intellectuelle, des conseils sur l’accès au marché et une préparation en matière de financement.

65. L’OMPI a achevé le “*Projet sur les marques collectives à Antigua-et-Barbuda*” en mai, suivi d’un colloque de clôture et d’une cérémonie de remise des diplômes en octobre. Lancé en 2023 dans le cadre de l’ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19 par l’OMPI, le projet a facilité l’enregistrement de trois marques collectives pour des produits à base de miel, renforçant ainsi la différenciation des marques et le positionnement sur le marché. L’initiative a également contribué à l’autonomisation économique des femmes, notamment grâce à la formation à grande échelle des femmes à l’apiculture et au renforcement des capacités de direction au sein des structures coopératives.

66. Entre avril et juillet, l’OMPI a mis en œuvre des activités visant à soutenir les entrepreneuses au Honduras, au Panama et en Uruguay. Les activités ont fourni des conseils pratiques sur la propriété intellectuelle afin de renforcer les stratégies de développement commercial, d’image de marque et de commercialisation. Au Guatemala, l’OMPI a apporté son soutien à 32 tisserandes Poqomchi’ entre mars et décembre grâce à une formation en présentiel et à un mentorat, dispensés en langue Poqomchi’. Ces visites ont été complétées par des visites techniques de suivi visant à favoriser la création et la commercialisation de marques⁹.

⁸ Notamment le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l’Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Panama, le Pérou, le Paraguay, la République dominicaine et l’Uruguay.

⁹ Le projet est géré par l’équipe chargée des projets au sein du Secteur du développement régional et national.

67. Le projet sur *“la propriété intellectuelle à l’intention des jeunes créateurs”* au Brésil et au Pérou a aidé les étudiants en stylisme, en particulier les femmes, à appliquer des solutions fondées sur la propriété intellectuelle à des défis du monde réel. Cette initiative a été complétée par le *“Forum régional sur la propriété intellectuelle à l’intention des jeunes créateurs”*, qui a réuni des participants du Brésil, du Chili, du Paraguay et du Pérou afin d’échanger des données d’expérience et de renforcer la collaboration régionale.

e) Pays en transition et pays développés

68. Dans la région de l’Asie centrale, du Caucase et de l’Europe orientale, l’OMPI a achevé les *“ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle à l’intention des PME dirigées par des femmes”*. Le projet, mis en œuvre conformément à la méthode habituelle des ateliers de gestion de la propriété intellectuelle, a soutenu des PME sélectionnées, dirigées par des femmes ou ayant des femmes à des postes de direction. Cette initiative a bénéficié à 19 femmes du Belarus, du Kazakhstan, du Kirghizstan et de l’Ouzbékistan et a permis de renforcer leur capacité à gérer et à commercialiser des actifs de propriété intellectuelle.

69. En Ukraine, l’OMPI a favorisé la participation des femmes à l’innovation grâce à deux initiatives complémentaires. Le programme *“Women Innovation and Startup Empowerment (WISE)”* (Innovation des femmes et autonomisation des start-up) a permis d’organiser en juin et juillet des sessions de formation en ligne sur la commercialisation des inventions et de la propriété intellectuelle à l’intention des femmes ayant connu des interruptions de carrière, des étudiantes et des jeunes professionnelles. Parallèlement, un projet de fonds de reconstruction a été mis en œuvre de novembre 2024 à juillet 2025. Il a permis de soutenir les entrepreneuses du secteur de l’artisanat populaire en leur offrant une formation ciblée en matière de propriété intellectuelle, en élaborant des stratégies de promotion des produits et en renforçant les capacités nationales de formation afin de renforcer l’impact et d’encourager la création de réseaux et de nouveaux débouchés commerciaux.

70. Dans la Fédération de Russie, l’OMPI a poursuivi la mise en œuvre du projet intitulé *“Empowering Women Entrepreneurs, Researchers and Innovators to Use IP”* (Donner aux entrepreneuses, chercheuses et innovatrices les moyens d’utiliser la propriété intellectuelle). Ce projet a permis d’améliorer les connaissances en matière de propriété intellectuelle des entrepreneuses, des inventrices et des chercheuses, et de leur donner les moyens de tirer parti de la propriété intellectuelle pour la croissance de leur entreprise et l’innovation. En octobre, trois séminaires en présentiel sur la propriété intellectuelle à l’intention des entrepreneuses et des PME ont été organisés et ont bénéficié à environ 350 PME dirigées par des femmes.

71. Les activités de renforcement des capacités ont également été étendues. Au Monténégro, l’OMPI a organisé un *“Atelier pratique sur la propriété intellectuelle à l’intention des communautés locales”*, afin d’aider les entrepreneuses du secteur du textile et de l’artisanat traditionnels, les organisations qui soutiennent les femmes et d’autres parties prenantes à tirer parti de la propriété intellectuelle pour renforcer les traditions et l’innovation dans le domaine des entreprises. En France, l’OMPI a mis en œuvre le projet *“la propriété intellectuelle au service des femmes pratiquant les arts culinaires”* de janvier à décembre, afin d’aider les entrepreneuses dans le secteur culinaire à mieux protéger leurs innovations, à élargir leur marché et à valoriser leur patrimoine culinaire grâce à une formation sur mesure en matière de propriété intellectuelle.

72. Le *“Programme de formation à la rédaction de demandes internationales de brevet”* s’est poursuivi en 2025, combinant l’enseignement en ligne, des ateliers en direct et 10 semaines de

mentorat structuré. En 2025, 22 femmes¹⁰ sur 42 participants, ont bénéficié du programme. Cette initiative se poursuivra en 2026.

VII. PERSPECTIVES D'AVENIR

73. En 2026, l'OMPI continuera d'élargir et d'approfondir ses travaux sur les femmes et la propriété intellectuelle en continuant de mener des projets pluriannuels, en lançant de nouvelles initiatives de formation et de mentorat et en intégrant de nouvelles approches dans les activités d'assistance technique, de renforcement des capacités, de recherche et de sensibilisation. Certaines initiatives innovantes répondant aux priorités et aux besoins émergents des États membres sont déjà en cours ou planifiées :

- i) Dans le cadre de l'IPGAP de l'OMPI et conformément à la politique de l'Organisation en matière d'égalité des sexes, l'OMPI organisera la quatrième édition du *"Colloque sur les femmes et la propriété intellectuelle à l'intention des offices de propriété intellectuelle et d'innovation"* du 11 au 13 mai 2026, au siège de l'OMPI et en ligne. Cet événement fournira une plateforme pour faire progresser le dialogue mondial, renforcer les capacités institutionnelles et aider les États membres à améliorer la participation des femmes à l'innovation et au système de propriété intellectuelle.
- ii) Dans le cadre de son Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes, l'OMPI accueillera la troisième *"réunion mondiale de chercheurs et chercheuses spécialisés dans la promotion de l'égalité des sexes et le renforcement de la diversité dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'innovation"*. En tant qu'initiative essentielle relevant du deuxième pilier de l'IPGAP, la réunion favorisera la collaboration et le partage des connaissances entre les économistes et les chercheurs, les décideurs politiques et les autres parties prenantes, et elle élargira la base de données nécessaires à l'élaboration de politiques visant à remédier à la sous-représentation des femmes dans les domaines de l'innovation et de la propriété intellectuelle.
- iii) L'OMPI poursuivra son programme trimestriel *"Promouvoir les femmes et la propriété intellectuelle : une série de reportages"* (Advancing Women and IP: A Spotlight Series), qui met en avant les pratiques répertoriées dans la base de données de l'IPGAP. La prochaine session, prévue pour le 19 mars 2026, portera sur *"l'autonomisation des femmes grâce à l'enseignement de la propriété intellectuelle : améliorer la connaissance et l'accès à l'écosystème de propriété intellectuelle"*. Ce sera l'occasion d'examiner comment les ressources didactiques peuvent aider les femmes à mieux comprendre l'écosystème de propriété intellectuelle et le rôle qu'il joue dans l'appui à l'innovation et à la créativité. Les sessions suivantes porteront sur les initiatives qui soutiennent les femmes dans le domaine des STIM et sur la création de comités nationaux et de réseaux régionaux pour renforcer l'engagement et le rôle de premier plan des femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle.
- iv) L'OMPI pilotera deux initiatives de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle à l'intention des filles et des jeunes femmes dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques en 2026 : un *"camp national sur la propriété intellectuelle pour les filles dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques"* à Abuja (Nigéria) en avril, en partenariat avec les institutions nigérianes de propriété intellectuelle, qui réunira environ 50 participantes; et un

¹⁰ Originaires d'Algérie, de Chine, des États-Unis d'Amérique, du Ghana, d'Inde, des Philippines et de Sri Lanka.

“camp régional sur la propriété intellectuelle pour les femmes dans le domaine des sciences, de la technologie, de l’ingénierie, des arts et des mathématiques” en Bulgarie, en Roumanie et en République de Moldavie, en collaboration avec leurs offices nationaux de propriété intellectuelle, auquel participeront 50 jeunes femmes. Les deux initiatives porteront sur la résolution inventive de problèmes, la créativité, l’innovation, l’esprit d’entreprise et l’utilisation efficace de la propriété intellectuelle.

- v) L’OMPI prévoit de mettre en place une *“boîte à outils sur les politiques en matière de propriété intellectuelle et d’égalité des sexes”*, à l’intention des responsables de l’élaboration des politiques des offices de propriété intellectuelle et d’autres organismes publics chargés des politiques et des programmes liés à l’innovation. Cette dernière rassemblera des études de cas, des outils concrets et des pratiques nouvelles que les pouvoirs publics peuvent envisager d’adopter pour recenser, évaluer et réduire les disparités hommes-femmes dans les domaines de l’innovation et de la propriété intellectuelle.
- vi) L’OMPI poursuivra ses activités de sensibilisation sur les femmes et le pouvoir judiciaire, qui incluront la commémoration de la Journée internationale des femmes juges dans l’Union européenne en mars 2026. Elle prévoit également d’organiser un séminaire en ligne avec l’Association internationale des femmes juges.
- vii) L’OMPI continuera de consolider les partenariats pour le renforcement des capacités, notamment dans le cadre du *“Programme international de perfectionnement des cadres OMPI-IPOS”* en avril 2026 et des activités de coopération prévues avec le réseau des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle et de l’IPOS en octobre 2026. Les approches de participation inclusive seront intégrées, le cas échéant, dans ces initiatives.
- viii) L’OMPI continuera de mettre en œuvre ses *“programmes de formation, de mentorat et de mise en relation de l’OMPI sur la propriété intellectuelle à l’intention des entrepreneuses des peuples autochtones et de communautés locales”*. Les activités prévues pour 2026 comprennent des phases de mentorat dans le cadre des programmes *“WEP Pacific et WEP MexCard”*, ainsi que des ateliers de renforcement supplémentaires pour consolider les résultats de l’apprentissage et renforcer la constitution de réseaux entre les participants. Dans le cadre du programme *“WEP MexCard”*, la phase de mentorat se déroulera du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027 pour 20 entrepreneuses autochtones du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine. Elle se déroulera en espagnol.
- ix) L’OMPI prévoit de mettre en œuvre une initiative axée sur les femmes dans le secteur de la pêche aux Philippines entre mars et décembre 2026. Cette initiative vise à renforcer les connaissances pratiques en matière de propriété intellectuelle et les possibilités de commercialisation pour les entrepreneuses et les productrices du secteur.
- x) L’OMPI prévoit de mettre en œuvre une initiative spécifique pour soutenir les entrepreneuses au Soudan grâce à des activités de renforcement des capacités. Son objectif est de renforcer l’utilisation efficace de la propriété intellectuelle pour le développement des entreprises et la commercialisation.
- xi) Une initiative sur les femmes et l’environnement numérique au Liban est prévue pour 2026. Elle vise à renforcer la sensibilisation et les compétences pratiques liées aux considérations de propriété intellectuelle dans l’entrepreneuriat numérique et les marchés en ligne.

- xii) Dans le domaine de l'innovation et de la durabilité, les projets d'accélération de WIPO GREEN intégreront davantage les approches tenant compte des disparités entre les femmes et les hommes en 2026. Les activités prévues comprennent la reprise de la série d'entretiens "Créatrices de technologies vertes", l'introduction de nouvelles approches dans la mise en œuvre et l'évaluation des projets, et l'extension de la collecte de données ventilées par sexe pour couvrir à la fois les demandeurs et les fournisseurs de technologie.
- xiii) L'OMPI participera à un webinaire mondial sur "*Les femmes et le règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle*", organisé par l'Université de Wolverhampton en juin 2026, afin de mettre en évidence les possibilités de règlement des litiges à l'intention des femmes spécialistes de la propriété intellectuelle.
- xiv) Les Prix mondiaux de l'OMPI se poursuivront en 2026 avec un nouveau cycle d'activités récompensant les start-up et PME innovantes. Le programme continuera de mettre l'accent sur la promotion des entrepreneuses et des PME dirigées par des femmes grâce à une sensibilisation ciblée, une visibilité accrue, un mentorat après l'attribution du prix et un appui à l'accélération.
- xv) L'OMPI prévoit d'organiser un événement d'échange interrégional entre les parties prenantes d'Asie et d'Amérique latine sur les femmes, l'esprit d'entreprise et la propriété intellectuelle, afin de partager les bonnes pratiques et de renforcer la collaboration interrégionale.
- xvi) Le "*Centre d'excellence de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle pour l'innovation médicale et la production*" a commencé ses activités en janvier 2026, avec un engagement en faveur de la prise en considération de la parité entre les femmes et les hommes et de l'inclusion. Le centre favorisera la parité entre les femmes et les hommes dans les groupes d'experts, les conférenciers et les activités de renforcement des capacités.
- xvii) Dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs, les inventrices et les PME dirigées par des femmes de neuf pays¹¹ ont commencé à bénéficier d'une aide gratuite pour la rédaction des demandes de brevet et la poursuite des procédures entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2026. Environ sept nouvelles femmes bénéficiaires sont inscrites.
- xviii) En Égypte, l'OMPI prévoit de mettre en œuvre des activités en 2026 pour soutenir les femmes des communautés locales grâce au renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle et à des conseils adaptés. L'initiative portera sur le renforcement de l'utilisation des outils de propriété intellectuelle pour la création de revenus et l'esprit d'entreprise.
- xix) Un projet intitulé "*Propriété intellectuelle et artisanes ou entrepreneuses en Mauritanie : valorisation du henné de Cheghar*" est prévu pour 2026. Le projet vise à donner aux artisanes et aux entrepreneuses les moyens de protéger, promouvoir et améliorer la valeur du henné de Cheghar grâce à l'utilisation d'outils de propriété intellectuelle, notamment la gestion collective des marques.

¹¹ Afrique du Sud, Chili, Colombie, Équateur, Kenya, Maroc, Pérou, Philippines et Singapour.

- xx) Des activités de promotion au Brésil sont prévues en 2026. La plateforme “IP for Her” sera exploitée dans le cadre de forums, de projets et d’engagements bilatéraux afin d’encourager son utilisation et d’élargir la participation.
- xxi) D’autres webinaires régionaux de sensibilisation au PCT et à la propriété intellectuelle destinés aux femmes des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale sont prévus pour 2026, dans le but de renforcer la compréhension des voies de dépôt international et des outils de propriété intellectuelle connexes.
- xxii) Des activités garantissant la participation des femmes dans la région de l’ASEAN sont prévues en 2026. Il s’agit notamment de nouveaux ateliers de promotion du registre de propriété intellectuelle de l’ASEAN en Indonésie et au Viet Nam, de séminaires régionaux supplémentaires sur le PCT et de programmes de perfectionnement des cadres et des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle organisés en coopération avec l’IPOS et l’Académie de l’OMPI.

74. Le comité est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

[Fin du document]